

Une étude sur la question des costumes

L'engagement du policier Gélineau est prolongé jusqu'en février

NICOLET (R.L.) — Le policier Luc Gélineau, de Nicolet, qui avait été engagé par une période de temps limitée lors de la séance du conseil de ville du 21 septembre dernier a vu son engagement prolongé jusqu'au 2 février 1971.

Les édiles municipaux ont pris cette décision à leur dernière séance régulière car la période de trois mois, pour laquelle le policier avait été engagé, expirait le 23 décembre. Il fallait donc renouveler son engagement temporaire ou le renvoyer de ses services.

Tel ne fut pas le cas puisque le conseiller Pierre Smith a proposé que le policier Luc Gélineau soit engagé jusqu'au 2 février 1971. Le conseil municipal siégera avant cette date et devra prendre une décision finale en ce qui concerne le cadet de la force constabulaire locale.

Dans la résolution présentée le 21 septembre dernier par le conseiller Julien Lassonde, il n'était pas fait mention d'une période d'essai du policier Gélineau.

Avant de retenir les services de ce policier jusqu'au 2 février,

les édiles ont pris leur précaution afin de ne pas engager M. Luc Gélineau pour une période dépassant six mois, car ils auraient eu de la difficulté à le congédier si le policier ne répondait pas à leurs exigences d'autant plus que l'on s'apprête à négocier et à signer une convention collective de travail pour les policiers de la ville de Nicolet.

Costumes

La question vestimentaire des policiers de la ville de Nicolet a fait l'objet également d'une discussion assez élaborée, lors de la dernière séance des autorités municipales.

Le maire, M. Rémi Raiche, a fait part à ses collègues du règlement numéro 5 de la Loi de police, qui est un amendement à cette loi provinciale, lequel règlement a fait l'objet d'un arrêté en conseil en date du 11 novembre dernier.

Tous les corps de police municipaux de la province auront, dans un avenir rapproché, un uniforme caractéristique qui ne sera pas nécessairement celui qu'a adopté la Sureté du Québec.

Il existera donc une uniformité dans la tenue vestimentaire des policiers municipaux à travers la province.

Le conseiller Lupien a ensuite pris la parole pour souligner qu'il y aurait peut-être lieu de s'informer auprès de villes environnantes pour savoir si elles se plieront prochainement aux exigences du nouveau règlement et pour connaître l'endroit où ces corps de police se procurent leurs costumes. Son intervention a ensuite pris la forme d'une résolution puisqu'il a demandé au secrétaire-trésorier, M. Georges Biron, de s'informer et de voir à apporter des précisions lors d'une prochaine séance.

Le maire Rémi Raiche a profité de la discussion sur le sujet pour lancer une pointe aux médias d'information de la région qui ont fait part du piètre état vestimentaire des policiers de Nicolet.

"Même si on a prétendu que certains policiers étaient vêtus en guenilles, je crois qu'il en a quelques uns qui sont bien habillés", a lancé le maire.

Dans la région des Bois-Francis

L'option auxiliaire d'intérieur sera dispensée par la Régionale

VICTORIAVILLE (B.A.) — L'option "Auxiliaire d'intérieur" (bonne) sera dispensée bientôt par la commission scolaire régionale des Bois-Francis. L'option, qui peut être dispensée soit dans une institution ou dans des foyers privés, consistera en 72 heures de stage dans des foyers à la régionale des Bois-Francis. C'est ce qu'a révélé mardi soir le directeur-général de la R.B.F., M. Jean-Paul Croteau, lors de la réunion bi-mensuelle de la CSR.

Les femmes qui acceptent de recevoir dans leurs maisons les étudiantes à option auxiliaire d'intérieur devront être à la maison pendant toute la durée du stage. Celles-ci ne devront pas faire tout le travail à la place de l'étudiante mais devront agir de sorte que le stage soit vraiment profitable à l'élève. Seules les femmes responsables pourront recevoir des élèves dans leurs foyers, a-t-on révélé.

Une subvention de \$1,700 versée aux 4-H en faveur de la conservation des eaux

VICTORIAVILLE (R.L.) — Par l'entremise de son adjoint parlementaire M. Jean Perreault, le ministre des Richesses naturelles, M. Gilles Massé, vient de remettre un chèque au montant de \$1,700 à M. Jules Breton, directeur général administrateur des clubs 4-H du Québec, à titre de subvention dans le but de promouvoir une campagne d'information auprès des jeunes membres de l'association, en faveur de la conservation des eaux.

En novembre dernier, le ministre Massé révélait à une délégation des clubs 4-H, pilotée par M. Breton, qu'il venait d'obtenir du conseil du trésor du Québec, l'autorisation de puiser à même le budget 1970-71 du ministère un montant de \$1,700 afin d'encourager l'action nouvelle entreprise par les clubs 4-H.

En effet, dans leur programme d'action, les clubs 4-H, organisme promoteur de la conservation, avaient, depuis 1969, associé la ressource "eau" à la forêt domaine dont ils assurent la protection d'une façon spectaculaire.

Cette initiative nouvelle des clubs 4-H, fut bien accueillie de la direction générale des eaux du ministère, étant donné que l'eau et la forêt constituent deux

richesses naturelles de très grande valeur au Québec.

La subvention fut proposée en tenant compte également du fait que les clubs 4-H inscrivent la protection des eaux dans leur programme d'action, soit l'un des objectifs poursuivis par le ministère des Richesses naturelles dans le cadre de la décennie 1970-71 de la conservation des eaux. La subvention de \$1,700 encouragera donc ces jeunes dans leur propagande et les aidera à défrayer leur programme d'information.

Déjà les clubs 4-H ont inclus dans leur programme une série d'activités qui traitent de la conservation des eaux, soit dans leurs congrès régionaux, dans la confection de maquettes, dans l'élaboration de dissertations et dans les concours de dessins et il en résulte que la jeunesse démontre un intérêt grandissant dans cette action collective visant la conservation des eaux.

On sait que les clubs 4-H répandus dans la province comptent aujourd'hui plus de 14,000 membres actifs et que, par leur rayonnement, ils atteignent une population très considérable qu'ils désirent sensibiliser sur cette richesse naturelle que constituent nos cours d'eau.

Augmentation du rendement au service des loisirs de Victoriaville

Pas d'animateur social sur les terrains de jeux à l'été

Par Roger LEVASSEUR

VICTORIAVILLE — Il n'y aura pas d'engagement d'animateurs sociaux, permettant ainsi une autre économie de \$75 par semaine durant l'été. "Quoi que peuvent en penser et dire certains, l'expérience tentée l'an dernier avec un animateur social, en la personne de M. Ian Davies, a été un échec que nous n'avons pas l'intention de renouveler," a commenté le maire Denis Saint-Pierre, en apportant des précisions à la politique suggérée au service des loisirs par le budget 1971.

Augmentation de rendement

Le maire Denis Saint-Pierre a déclaré: "L'augmentation du budget des loisirs n'étant que de 4 pour cent, nous pourrions conclure que c'est ce service qui a subi le moins de transformations. Cependant, nous pouvons

peut-être dire que la raison principale qui nous a permis de limiter ainsi l'augmentation du budget de ce service est que nous avons augmenté le rendement de certaines dépenses déjà autorisées. Les modifications et les additions que nous avons prévues au budget de ce service des loisirs sont les suivantes:

Premièrement, le coordonnateur des parcs et terrains de jeux sera dorénavant le directeur de la récréation, M. René Gauthier, réalisant ainsi une économie de \$75 par semaine durant l'été, tout en assurant, à notre point de vue, une plus grande efficacité.

Deuxièmement, le responsable des piscines sera dorénavant M. Jean Roux, directeur adjoint de la récréation, réalisant ainsi une autre économie de \$75 par semaine et encore la,

tout en augmentant à notre point de vue, le rendement.

Trois terrains de jeux seulement

Le maire Saint-Pierre a poursuivi: "Grâce à un règlement d'emprunt que nous avons l'intention de présenter à la population au début de janvier, il sera possible de compléter, en grande partie, l'aménagement des

parcs Bois-Francis, de La Joie et de l'Amitié. Ceci nous permettra de concentrer dorénavant l'organisation des terrains de jeux dans ces trois parcs, réduisant ainsi certains dépendances. Les jeunes qui fréquentent les deux autres terrains de jeux dorénavant éliminés, seront dirigés vers les trois parcs par autobus".

Joyeux Temps des Fêtes
Heureuses randonnées en 1971.

GARAGE F. Blanchette
Balancement et alignement de roues ajustement des phares
St-Gregoire Tel. 223-2344

Nos Meilleurs Voeux
à l'occasion de la Noël et du Jour de l'An.

GUSTAVE BEAUDOIN
Meubles neufs et usages
Dépositaire "THOR" et "LEONARD"
GENTILLY 298-2942
VILLE DE BECANCOUR

Que Noël et le Nouvel An soient le prélude d'une ère de bonheur et de fraternité pour tous nos concitoyens.

VILLENEUVE & VILLENEUVE
Chs-Ed., Villeneuve, B.A., L.L.L., Notaire
André Villeneuve, B.A., L.L.L., Notaire
Jean Villeneuve, B.A., L.L.L., Notaire
GENTILLY 298-2105 VILLE DE BECANCOUR

Les accidentés de la famille Jacques Leclerc se rétablissent bien

PLESSISVILLE (G.A.B.) — M. Jacques Leclerc de Plessisville est maintenant complètement rétabli des blessures subies à un bras lorsqu'il avait été

heurté par un véhicule, au coin de la route 49 et du 10me rang, non loin de sa résidence. Sa fille, Hélène, âgée de 7 ans, blessée dans le même accident, repose maintenant dans un état satisfaisant. Hélène a passé quatre jours au département des soins intensifs à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska où elle avait été transportée, inconsciente, après l'accident.

Cet accident a coûté la vie à un autre membre de la famille Leclerc comme on le sait: le jeune Pierre, 6 ans, est mort à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska quelques heures après y être entré.

L'accident est arrivé au moment où M. Jacques Leclerc offrait de l'aide à un automobiliste dont la voiture était en panne le long de la route. M. Leclerc était accompagné de son fils Pierre, et de sa fille, Hélène; un gros chien St-Bernard, protecteur des jeunes Leclerc, faisait partie du groupe.

Pendant que le père de famille s'informait auprès de l'automobiliste s'il pouvait lui être utile, deux autres voitures entraient en collision tout près d'eux. Quelques secondes plus tard, un autre véhicule arrivait sur les lieux, heurta violemment le jeune Pierre, sa sœur Hélène trébuchant durement. M. Leclerc le chien fut même accroché au passage et blessé lui aussi. Le gros St-Bernard s'en est tiré avec des coupures mais, depuis l'accident, il cherche partout son jeune compagnon de jeux et gémit douloureusement lorsqu'il rencontre des objets ayant appartenu au petit disparu. Les nombreux parents et amis de la famille ont exprimé leurs condoléances aux éprouvés.

Aux clients et aux amis

nous souhaitons la Santé, le Bonheur pour l'an Nouveau et un Noël illuminé de gaites parmi les vôtres.

Sincère merci à notre clientèle.

YVON BLONDIN
Entrepreneur-Electricien
LA BAIE TEL.: 783-6912

Nos Meilleurs Souhaits à tous nos clients et amis

NOEL

ROGER BOUVETTE
Distr. d'huile à chauffage Texaco
STE-ANGELE-DE-LAVAL
TEL.: 222-5575

Heureuses Fêtes

Notre reconnaissance à la nombreuse clientèle! Nos vœux sincères de paix, de fraternité et de bonheur.

GARAGE André Bouvette
Service Texaco
Réparations générales
Gentilly Tél.: 298-2922

Meilleurs Voeux!

A tous nos clients et amis.

REAL MAILHOT
prop.

MARCHÉ NORMANDIE
Bécancour Tél.: 294-2592

Joyeux Noël et Heureuse Année à tous mes amis et concitoyens

Clement Vincent
DEPUTE DE NICOLET à l'Assemblée Nationale

A tous nos clients et amis et toute la population.

nous souhaitons
JOYEUX NOEL
et
HEUREUSE ANNEE

CHARLES E. ROUX
Entrepreneur Général
Commercial et Résidentiel
Estimation gratuite
GENTILLY
VILLE DE BECANCOUR
TEL.: 298-2100

Voeux sincères

de Joyeux Noël et Bonne Année

à tous nos clients et amis et merci de l'encouragement apporté.

MAURICE GUILLEMETTE INC.
Distributeur d'huile et gaz.
Poste d'essence ouvert jour et nuit
St-Gregoire Tél.: 223-2354

éditorial

Il aura lutté jusqu'au bout...

Le comté de Trois-Rivières est en deuil. L'un de ses plus illustres citoyens, M. J.-A. Mongrain, n'est plus. Il a livré, hier, sa dernière bataille...

C'est un hommage posthume qu'amis et ennemis politiques (peut-on parler d'animosité dans un deuil aussi cruel?) désirent lui rendre. Un hommage de reconnaissance pour nous avoir laissé en héritage un passé rempli de grandes réalisations qui perpétueront à jamais son nom. Un hommage de gratitude aussi pour avoir su nous livrer une leçon de courage et de persévérance.

Non, aujourd'hui, il n'y a plus d'amis ou d'ennemis. Il n'y a que des hommes et M. Mongrain était l'un de ceux-là. Il était précisément cet homme qui avait été à la grande école de la vie où ceux qui ne savent pas se tenir debout ont vite fait d'être rejetés. C'est là qu'il a puisé cette force de caractère et ce désir de vaincre. C'est également là qu'il a forgé, jour après jour, cette détermination et ce courage à toute épreuve. Nous ne pouvons que nous incliner respectueusement devant ce bourreau de travail et ce lutteur acharné.

Il n'est pas de chômeurs, d'ouvriers, d'intellectuels ou de professionnels qui un jour ou l'autre n'ont pas profité des sages conseils de celui qui a été maire de Trois-Rivières ou de celui qui a été député de ce comté. Nul doute que ces hommes qui ont

frappé à la porte de M. Mongrain n'en sont pas ressortis déçus. M. Mongrain savait, indépendamment des allégeances politiques de ses compatriotes, les accueillir, les écouter et leur prodiguer les conseils nécessaires.

Il n'existe, sans aucun doute, d'homme politique qui ait consacré autant de temps aux contribuables de son comté. Il n'existe également aucun personnage, hormis M. Mongrain, qui ait le plus contribué à faire connaître sa ville et sa région dans tout le Canada. C'est à ce grand Canadien que les Trifluviens veulent aujourd'hui rendre cet hommage qui lui revient.

Certes, dans maintes occasions, M. Mongrain avait toutes les raisons au monde de tout laisser tomber et de se consacrer entièrement à sa famille. Les défaites successives qu'il a connues alors qu'il se mesurait au défunt chef de l'Union nationale, M. Maurice Duplessis, auraient pu décourager le plus optimiste des hommes. Mais pourtant, M. Mongrain revenait à nouveau à la charge. Il fallait du courage et de la persévérance. M. Mongrain en avait sûrement et c'est précisément à cette époque de sa vie politique qu'il est devenu l'homme des grandes occasions.

Orateur on ne peut plus éloquent, il s'est rapidement taillé une place d'envergure au sein des grands de la politique de cette époque. Tous ses adversaires le craignaient parce qu'il sa-

vait mieux que quiconque haranguer la foule, se faire écouter et ainsi soulever un mouvement de sympathie. Certes, M. Mongrain, au cours de cette période, n'a pas eu la vie facile. Mais, jamais les Trifluviens ne l'ont vu abandonner la bataille et ce malgré les défaites les plus cuisantes. Aujourd'hui, tout le monde s'accorde à dire que M. Mongrain a marqué son époque.

Si dans le passé, il a su poursuivre courageusement la lutte, M. Mongrain n'avait pas, au cours des dernières années, perdu pour autant ses grandes qualités qui font de tout homme un véritable chef. Malgré la maladie, malgré la fatigue de la vie politique et malgré son âge, il n'a jamais cessé de combattre et de lutter patiemment pour faire valoir son point de vue. Il s'est toujours tenu debout en véritable homme...

Aujourd'hui, M. Mongrain n'est plus. Mais son image demeurera longtemps ancrée dans les souvenirs de tous les Trifluviens, jeunes ou moins jeunes. Ses réalisations sont en quelque sorte le gage de son courage et de sa persévérance et malgré les années alors que les souvenirs s'estompent lentement, elles seront là pour nous rappeler celui qui s'est toujours dévoué pour le bien-être des siens.

Réjean LACOMBE



Analyse

Sans être l'année des grandes réalisations...

1970 fut l'année de Bécancour

NICOLET — L'année 1970 fut certes celle de la ville de Bécancour, sur la rive-sud, où de gigantesques travaux de toutes sortes ont été entrepris ou même parachevés dans certains cas. Ce ne fut toutefois pas cependant l'année des grandes implantations d'industries auxquelles on s'attendait, après avoir vu la Société Glaverbel Verrerie Ltée, de Belgique, y construire une usine et investir dans le parc industriel gouvernemental la rondelette somme de \$15 millions.

Même si durant les derniers douze mois plusieurs entrepreneurs se sont succédé pour aménager le gigantesque réseau d'eau et

par Régent Lajoie

construire l'usine de filtration au coût approximatif de \$3,5 millions;

Même si l'on a entrepris la construction du quai en eau profonde au coût de \$4,5 millions, lequel sera terminé, ainsi que la jetée, au début de l'été 1971;

Même si les pionniers du parc industriel du centre du Québec, les dirigeants de Glaverbel Canada Ltée, ont entrepris la construction de leur usine au coût de \$5 millions environ;

Même si l'on s'apprette à mettre en marche le réacteur de la centrale thermo-nucléaire de l'Hydro-Québec, à Gentilly, dont la construction est pratiquement parachevée;

Aucun autre investissement n'a été annoncé après celui de Glaverbel Verrerie Ltée, le 5 décembre 1969. Il y a bien eu des rumeurs de toutes sortes. Il y a bien eu d'innombrables démarches de la part des autorités et des dirigeants de la Société du parc industriel du centre du Québec pour amener des investisseurs étrangers à s'établir à Bécancour.

Sur ces rapports, rien n'est finalisé, ou du moins c'est ce qu'on laisse entendre, et pendant ce temps les industriels belges déjà installés se demandent bien s'ils auront prochainement des "voisins" avec qui fraterniser.

On aura beau dire qu'à Bécancour on se plaint le ventre plein. Deux cents millions de dollars de travaux et d'investissements au cours des dernières années, "ça se prend bien", comme dirait l'autre.

Ce verbiage sur les réalisations effectuées ou en cours dans la ville de Bécancour commence à rendre beaucoup de gens perplexes et avec raison. Au rythme où s'implantent les industries, la route est lente à démarrer.

Il y aura bien Falconbridge (\$120 millions), a-t-on laissé entendre, puis Corgemine

(\$20 millions). Mais quand? le gouvernement provincial aurait été sans doute très heureux de pouvoir et même d'être en mesure d'annoncer ces investissements il y a quelques semaines, après la crise d'octobre, pour démontrer que le climat économique était (encore) sain au Québec.

L'espace ne manque pas

A Montréal, comme à Québec, il paraît qu'on ne cesse d'entretenir des relations avec des industriels pour inciter ces derniers, dans la mesure du possible, à venir à Bécancour, où il existe un parc industriel de rêve, et un parc où... l'espace ne manque pas!

Puisqu'il est question d'espace, il suffit de comparer la densité de la ville de Bécancour avec celle du Montréal métropolitain, ou encore l'île de Montréal.

Bécancour est cette ville, créée par la fusion volontaire de 11 municipalités, qui possède 187 milles carrés de superficie, avec une population de 180 milles carrés environ.

Sa superficie se compare avantageusement avec celle de l'île de Montréal qui est approximativement de 180 milles carrés, avec une population dépassant facilement 2,5 millions d'habitants.

Avec ces chiffres, on s'aperçoit que la densité de la ville de Bécancour est de 44 habitants au mille carré tandis qu'à Montréal, elle est d'environ 14.000 habitants au mille carré.

En plus de posséder tous les avantages précités, quai, réseau d'eau, services publics, etc., la ville de Bécancour est géographiquement très bien située, ce qui est indéniable. Voilà donc un autre avantage susceptible de jouer en sa faveur si l'on tient compte du fait qu'elle sera prochainement reliée au réseau ferroviaire des chemins de fer nationaux et que l'on doit procéder à la construction d'un tronçon de l'autoroute 30 dans quelques mois.

Le facteur habitation peut jouer un certain rôle, mais lorsqu'il est question du domaine domiciliaire, il est facile d'entrer dans un cercle vicieux. Pas d'industries, pas de constructions domiciliaires, et vice-versa.

Il faudra donc attendre le nouvel an pour voir si Bécancour saura conquérir le cœur de plusieurs investisseurs, mais pour reprendre les paroles mêmes que M. Robert Bourassa prononçait à Trois-Rivières, lors de sa campagne à la chefferie, au début de 1970, il est vraiment scandaleux de voir qu'il n'y ait pas plus d'industries dans le parc industriel du centre du Québec, à Bécancour.

commentaires

Une nouvelle chasse aux sorcières pour M. Stanfield

Le chef du Parti conservateur, M. Robert Stanfield, a porté, au cours des derniers jours, de graves accusations contre le gouvernement libéral de M. Pierre Elliott Trudeau. En résumé, le chef Tory attribue au premier ministre du pays la responsabilité du marasme économique dans lequel est plongé le Canada.

On ne pouvait certes pas s'attendre à ce que M. Stanfield lance des fleurs au gouvernement Trudeau. Mais, le moins que l'on puisse attendre du chef de l'opposition, c'est avant tout une critique objective de la situation politique, sociale et économique du pays. Cependant, M. Stanfield se sera laissé emporter par la facilité. Il aura, sans l'ombre d'un doute, déçu un grand nombre de personnes.

Le chef conservateur s'est contenté, trop sommairement hélas, de décrire une série plus ou moins valable de litanies sans pour autant chercher les causes directes de ces maux et ce qui est d'autant plus inadmissible, sans y apporter les solutions qui s'imposent.

Nous avons reconnu, au cours des

derniers mois, que certaines politiques adoptées par le gouvernement Trudeau n'étaient pas profitables aux Canadiens. Nous y avons suggéré les remèdes qui pourraient le cas échéant profiter au bien-être de chaque citoyen. Mais, il faut admettre que parallèlement à ces mesures, le gouvernement libéral de M. Trudeau a réalisé, au cours de la dernière année, d'excellentes choses. Ne pas le reconnaître, ce serait faire preuve d'une stupidité à outrance.

Lorsque le chef du Parti conservateur s'inquiète du marasme économique, a-t-il songé un instant que ce malaise n'était pas uniquement le lot du Canada? Nous en doutons fortement. Il aurait été préférable pour lui de s'enquérir de l'état économique des pays comme les Etats-Unis, la France et l'Angleterre avant de porter des accusations sans fondement.

Ce malaise dont fait état M. Stanfield est pratiquement universel. Tant et aussi longtemps que tous les pays du monde entier n'auront pas retrouvé cet équilibre si nécessaire à une saine économie, il sera futile d'accuser tout le monde et son père d'être res-

pensable du marasme économique. A ne pas en douter, chacun d'entre nous doit aujourd'hui supporter le lourd fardeau de notre inconscience.

Cependant, M. Stanfield apporte des arguments, principalement en ce qui regarde le chômage au pays, qui nous portent à réfléchir sérieusement. Il est vrai que jusqu'à présent, le gouvernement Trudeau n'a pas réalisé de grands projets pour annihiler les effets désastreux du chômage. On s'est contenté en haut lieu de juguler, aussi arbitrairement que possible, l'inflation tout en sachant fort bien que parallèlement à cette mesure, les travailleurs canadiens allaient être sérieusement pénalisés. Aujourd'hui, face à ce taux de chômage élevé, nous sommes en mesure de découvrir les erreurs du gouvernement en ce domaine.

Somme toute, M. Stanfield semble être parti dans une chasse aux sorcières et désire à tout prix redorer son blason en vue des prochaines élections fédérales. Mais, nous osons croire qu'il se dirige dans la mauvaise direction.

R.L.

votre opinion

La pollution et la Wayagamack...

Messieurs:

Une autre question à laquelle on a déjà répondu quoique trop vaguement, la pollution de notre source d'approvisionnement d'eau pure. En consultant attentivement la photo publiée dans l'Echo de La Tuque et Le Nouvelliste, on s'aperçoit rapidement que 85 p.c. des lacs de ce territoire déversent leurs eaux vers le Wayagamack. Qu'arrivera-t-il si l'un d'eux devient pollué? La chose est possible, voire plus que probable, à moins que des mesures très énergiques ne soient prises et que des sanctions très sévères ne soient exercées contre toute personne qui s'en serait rendue coupable. Citons comme exemple, la négligence du touriste sur nos routes malgré une surveillance de plus en plus marquée. On y trouve sans cesse toutes sortes de débris à compter du paquet de cigarettes vide aux contenants métalliques de bière ou de liqueur douce. Même avec des contenants spécialement installés ça et là sur le territoire, on ne saurait inciter tous et chacun à les utiliser; on lancerait à l'eau tous ces objets ci-avant énumérés en plus d'autres non moins de nature à engendrer la pollution. Vous connaissez tous ce vieux dicton: "J'ai payé! Qu'on me foute la paix!" Dès lors, la pollution d'un lac entraînerait celle des eaux d'un autre et il s'ensuivrait une chaîne sans fin. Qu'on remarque bien que je fais toujours allusion au fait que 70.000 visiteurs, plus ou moins, fréquenteraient cette région.

Ainsi, pour parer au tout, il deviendrait alors impératif d'aménager une usine de filtration afin de guérir ce fléau duquel nous

avons été, jusqu'à ce jour, épargnés. En 1971, une telle usine coûterait \$1.000.000 sans compter les frais d'entretien et le chlore nécessaire. Nous dirions alors: "Adieu Wayagamack Whisky!" Nous nous verrions dans l'obligation de consommer de l'eau chlorinée comme en sont pourvus les grands centres plus au sud. Et vous tous savez comme elle vous répugne. Ce serait de plus probablement la fin de la production des pulpes dites "Alpha" à l'usine locale, lesquelles nécessitent un approvisionnement d'eau pure pour le lavage. Qu'on se souvienne qu'une usine de filtration pour un volume d'eau comme celui que nous utilisons pourrait coûter bien au-delà de \$1.000.000 dans quelques années.

Nos gouvernements insistent de plus en plus sur la gravité de ce sérieux problème et ils incitent les industriels à investir des sommes considérables afin de tenter de rétablir l'équilibre de la nature dans ce domaine. Ne serait-ce pas travailler à l'encontre de ce but que de permettre au public étranger de venir nous créer des ennemis auxquels nous ne sommes pas habitués?

Vous direz sans doute que, jusqu'ici, il semble évident que je ne suis pas en faveur de ce projet; que j'ai, en quelque sorte, fait subitement volte-face. Dans cette lettre reproduite dans l'Echo de La Tuque il y a quelques semaines sous la rubrique "Tribune Libre", mon opinion semblait être favorable au projet. Pas nécessairement, Messieurs; et je m'explique. Il y a des points qu'on a omis de mentionner jusqu'à ce jour et il m'importe de les mettre en lumière. De plus, mieux vaut les exprimer comme je le fais que sur un coin de rue ou dans un endroit peu convenable pour de tels propos. Ces aspects sur lesquels j'insiste, celui qui, selon toute apparence, se-

ra appelé à en solder la note, doit les connaître. Personnellement, et je ne suis pas le seul à partager cette opinion, il m'est difficile d'accepter que la municipalité s'engage à investir dans une telle entreprise. Les raisons qui motivent cette objection (j'admetts qu'elle a peu de valeur aux regards de la population) sont multiples; les énumérer ici serait tout à fait inutile. D'autant plus que d'aucuns les connaissent, bien que je me sois gardé d'en faire part à qui ce soit...

J. Liboire Boutet
La Tuque.

Bravo aux Libellules et à CHLN...

J'aimerais dire "BRAVO" au groupe folklorique les Libellules des Prairies du Cap-de-la-Madeleine. Elles ont présenté quelques jolies et gracieuses danses folkloriques à l'occasion du dépouillement de l'arbre de Noël à la Ville-Joie St-Dominique de Trois-Rivières. Cette fête était organisée cette année encore par CHLN.

Quelle belle initiative de penser à ces jeunes moins fortunées et apporter un peu de joie dans la période des fêtes. On constatait facilement le bonheur de ces jeunes dans la salle hier soir; ils semblaient éblouis par l'ensemble de ces jeunes folkloristes et leurs magnifiques costumes colorés. Le spectacle était court, mais très goûté!

Bravo aux Libellules et CHLN.

Témoin de la fête
Mme Thérèse SEVIGNY

le nouvelliste

Journal quotidien publié à Trois-Rivières par LE NOUVELLISTE (1967) Ltée
FONDÉ LE 30 OCTOBRE 1920 - TÉLÉPHONE: 376-2501



ABONNEMENT PAR LA POSTE:
Au Cœur du Québec
OU IL N'Y A PAS livraison par camelot
Ailleurs au Canada et aux Etats-Unis
Autres Pays:

6 mois	3 mois	1 mois
10.00	6.00	2.50
12.00	9.00	4.00
12.00	12.00	5.00

AGENCES DE PRESSE: Presse Canadienne, Agence France-Presse, Presse Associée, SERVICE DE PHOTO FAC SIMILE: Presse Canadienne, Presse Associée.

Courrier de la deuxième classe
Enregistrement No. - 0746

Le Canada... de autorisée à faire... toutes dépêches... à l'Associated... et de toutes... la salle de... droits de re-... compris celles... sont réservées.

entre/voisins

MM. Antoine Lemoine et André Lagacé ont été élus nouveaux marguilliers de la paroisse Notre-Dame de Sorel. Ils remplaceront MM. Roland Duquette et Maurice Landry, qui termineront leur mandat le 31 décembre. Les autres marguilliers de la paroisse Notre-Dame sont MM. Jacques Plamondon, Lucien Desrosiers, Pierre Bélisle et Georges Gauthier.

Les commissaires à la commission scolaire régionale des Bois-Francis ont donné l'autorisation de préparer de nouveau cette année l'Expo-carrière qui avait remporté beaucoup de succès l'an dernier. Cette exposition se déroulera probablement à l'école le Manège du 28 février au 7 mars prochain.

Le rapport du comité de perfectionnement et de recyclage de la CSRBF précise que les conditions d'éligibilité aux bourses à temps plein pour l'année 1971-72 seront sensiblement les mêmes que l'an dernier.

Les messes dans les différentes paroisses du comté d'Arthabaska auront lieu aujourd'hui à 7h.30 et à minuit.

Par ailleurs, une messe sera célébrée pour les malades qui sont presque tous impotents, ce midi à 12h.45, à l'hôpital Ste-Anne de Victoriaville. On a besoin de garçons pour aider le personnel (transporter les malades dans la salle où la messe sera célébrée et des filles pour chanter (les malades ont exprimé le désir d'avoir du chant). Les étudiants du CEGEP qui sont particulièrement les bienvenus peuvent s'adresser à l'abbé Gilles Rheault, local 249, ou à Bernadette St-Pierre-Roy, ou encore à Claire Lessard.

Contrairement à ce qu'on avait pu savoir hier, une personne avait été blessée dans l'accident impliquant un train et une automobile à Warwick. Il s'agit de Mme Simon Bernier d'Asbestos, qui prenait place dans l'automobile conduite par M. Lucien Boisvert du même endroit. Mme Bernier a été conduite à l'Hôte-Dieu d'Arthabaska par les ambulanciers de la maison Jules Desrochers de Warwick.



Le père Noël a eu une fin de semaine très occupée mais il ne manqua pas de visiter les enfants des membres du club Lions de Victoriaville. Le bon père Noël a consenti à une photo de famille en compagnie des deux organisateurs de la fête, Vincent Gobeil et André Marcotte et la progéniture de ces derniers. (Photo LeRo)

La fête de Noël sera célébrée liturgiquement dans les paroisses de Drummondville, la veille, alors que pour accommoder tout le monde des messes auront lieu dans les paroisses à 6h.30, 7h. et 7h.30; et les messes de minuit auront lieu dans toutes les églises, les sous-sols d'églises et dans quelques écoles sur le territoire paroissial. Le lendemain, jour de Noël, les messes seront célébrées comme le dimanche.

Dans la nomenclature des prix et récipiendaires du gala des personnalités du club de presse Louis-Francoeur de Victoriaville, il aurait fallu lire que c'est le docteur Gilles Morin qui est le président du comité de nettoyage de la Jeune Chambre de cette ville.

Tous les campeurs de Victoriaville s'unissent à leur président, M. Marcel Côté pour souhaiter à leurs concitoyens un joyeux Noël.



Les malades de l'hôpital Richelieu de Sorel ont reçu la visite du Père Noël qui leur a distribué des cadeaux. De gauche à droite, le Père Noël, le docteur Georges-Henri Dupré, un pensionnaire, M. Claude Simard et M. Gabriel Germain, président de la Corporation de l'hôpital Richelieu de Sorel. (Photo Michel Gill)

Le député Claude Simard visite les malades des hôpitaux Richelieu et Général

SOREL (L.B.) — Le député de Richelieu et ministre d'Etat à l'Industrie et au Commerce, M. Claude Simard, a participé dimanche, à la distribution de cadeaux de Noël, à l'hôpital Richelieu et à l'hôpital Général de

Sorel. En compagnie du président de la Corporation de l'hôpital Richelieu, M. Gabriel Germain, et du directeur médical, le docteur Georges-Henri Dupré, et naturellement aussi du Père Noël,

M. Simard a assisté dimanche après-midi, à la distribution de cadeaux de Noël, aux quarante malades chroniques de cette institution.

Par ailleurs, M. Simard s'est rendu dimanche soir au dépouillement de l'arbre de Noël, organisé pour la 52ème année consécutive, par M. Arsène Parenteau, à l'hôpital Général de Sorel.

Aux deux endroits, le député de Richelieu a visité les malades dans les salles et dans les chambres, en disant un bon mot à chacun d'eux.

Les femmes ou les jeunes filles servent la messe dans huit paroisses

VICTORIAVILLE (R.L.) — Plusieurs cures du comté d'Arthabaska n'ont pas été dérangées par la loi qui défendait aux femmes de servir la messe. Au cours d'une enquête téléphonique, nous avons découvert que huit cures ont continué de faire servir la messe par des femmes ou des jeunes filles.

Dans la plupart des cas il s'agit de couples. Ces paroisses sont les suivantes: Daveluyville, Ste-Elisabeth, Princeville, Ste-Famille, Saint-Gabriel, Warwick, Saints-Martyrs et Saint-Samuel.

Il se trouve six paroisses où les jeunes filles ou des femmes ne servent plus la messe à la suite de ces décrets sur la liturgie. Il s'agit des paroisses suivantes: Saint-Albert, Arthabaska, Assomption, Saint-Paul, Sainte-Séraphine, Sainte-Victoire.

Il y avait aussi quatre paroisses qui n'avaient jamais commencé cette pratique, soit Sainte-Hélène, Saint-Louis, Tingwick

et Saint-Rosaire. Par ailleurs, à Saint-Valère, le curé a décidé d'éliminer graduellement cette pratique sans toutefois brusquer les choses.

Les cures de Saint-Rémi, Sainte-Clotilde et Saint-Norbert n'ont pas pu être rejoins par les enquêteurs du CIC.

Commentaires

Certains commentaires ont été recueillis au cours de l'enquête. Par exemple, le curé Béliveau de Daveluyville est contre cette loi car expliqua-t-il, les femmes ont les mêmes droits que les hommes. L'abbé Lefebvre de Saints-Martyrs a affirmé que rien ne changerait à cette paroisse. Cette loi nous faisait retourner au temps des catacombes", souligna-t-il.

Le curé Lemaire de Saint-Samuel a révélé que les marguilliers de sa paroisse avaient entrepris de faire signer une requête dans la paroisse pour demander à l'évêque de révoquer cette loi.

Subventions aux municipalités de Princeville et Daveluyville

VICTORIAVILLE (R.L.) — Le ministre des Richesses naturelles et député d'Arthabaska, M. Gilles Massé, vient d'être informé par le ministre des Affaires municipales, M. Maurice Tessier, de l'adjudication de subventions gouvernementales à deux municipalités du comté d'Arthabaska.

Dans les deux cas, il s'agit pour le gouvernement d'aider financièrement ces municipalités à solder le coût des travaux d'aqueduc et d'égouts entrepris au cours des dernières années. C'est ainsi qu'une subvention de

\$1.738.98 est allouée à Princeville sur une subvention globale de \$21.737.30 payable en 10 ans, concernant des travaux exécutés en 1968.

Une seconde subvention de \$911.02 est également accordée à Princeville sur une subvention globale de \$13.665.29 (terme: 10 ans) concernant des travaux accomplis en 1967.

Enfin, le village de Daveluyville reçoit \$1.774.723 sur une subvention globale de \$26.091.62 payable en 10 versements pour des travaux d'aqueduc et d'égouts réalisés en 1967.

région/sud

La ville de Nicolet est-elle encore propriétaire d'un terrain vendu en 1966?

par Régent LAJOIE

NICOLET — Plusieurs contribuables de Nicolet se sont déjà demandé si les édiles municipaux s'occupaient toujours de leurs affaires dans le domaine public et chaque fois, on émettait des doutes. Ces doutes ont été justifiés, lors de la dernière séance, concernant l'administration municipale actuelle et celle des dernières années lorsque l'on a découvert finalement que la ville avait négligé de reprendre un terrain qu'elle avait vendu en 1966.

Toute cette histoire a été mise à jour lors de l'assemblée régulière de lundi soir dernier, quand M. Jean-Noël Courchesne, un homme d'affaires de Nicolet et propriétaire d'un immeuble dans le centre commercial, a demandé aux autorités municipales s'il était possible d'acquérir le terrain vacant, situé voisin de la Boutique Deni-jean, dans le centre commercial de Nicolet.

Préoccupations?

Lors des discussions entre-tenues entre le maire, quelques conseillers municipaux et le secrétaire-trésorier, il a été possible de retenir que le 26 août 1966, la ville vendait à M. Réal Bolduc un terrain situé à l'extrémité sud du centre commercial, voisin de l'édifice actuel appartenant à M. Jean-Noël Courchesne.

L'une des conditions au contrat de vente stipulait que l'acheteur devait construire une

bâtisse avant un an de cette date, sinon la ville reprenait possession de son terrain et remettait à M. Dubuc 80 pour cent du coût du terrain.

Or, le 26 août 1967 est passé, (il y a déjà 40 mois), et aucune construction nouvelle n'a été érigée sur ce terrain qui sert présentement d'espace de stationnement à des clients.

Les autorités municipales, en place en 1967 et jusqu'à maintenant, ne se sont pas préoccupées de reprendre leur terrain, ce qui fait qu'aujourd'hui, la ville est placée devant la situation qu'elle doit réparer à ses frais le mur mitoyen de l'édifice Courchesne, comme il a déjà été convenu.

Bien plus, le secrétaire-trésorier, M. Georges Biron, a laissé entendre aux édiles municipaux qu'il y a à peine quelques mois, il a déposé un chèque certifié au montant de \$500 datant de la signature du contrat de vente et échangeable quelques mois suivants.

Inutile de dire que plusieurs membres du conseil sont demeurés stupéfaits devant cet état de chose.

Or, devant l'offre d'achat de M. Jean-Noël Courchesne, la ville prendra les mesures nécessaires afin de voir quelle sera la meilleure façon de négocier cette vente du terrain où pourrait s'ériger dans un avenir rapproché un édifice commercial qui rapporterait des revenus intéressants à la ville.

Fête pour les pensionnaires

Deux groupes visitent le Foyer Saint-Eusèbe

PRINCEVILLE (G.A.B.) — Les personnes âgées qui demeurent au Foyer St-Eusèbe de Princeville ont reçu deux groupes de visiteurs pour une soirée récréative. Les Chevaliers de Colomb et la Chorale St-Eusèbe ont fait cause commune pour cette manifestation. Les visiteurs ont remis des cadeaux à chacun des pensionnaires, présentation qui a été faite par le symbolique personnage de la période des Fêtes.

Le grand-chevalier, M. Léo Meunier, a émis des vœux au nom de ceux qui venaient passer quelques heures avec les pensionnaires. Pour sa part, M. l'abbé Réal Lemaire, a donné le programme des chants exécutés au cours de la soirée par les membres de la Chorale St-Eusèbe, organisme dont M. Georges P. Nadeau est le président. Ces visites faites par des groupes aux pensionnaires du Foyer St-Eusèbe sont des périodes de joie et de bonheur dans la vie des personnes âgées qui sont à leur retraite dans l'institution. En plus du personnel laïc à l'oeuvre au Foyer St-Eusèbe de Princeville, des religieux vont au bien-être de ceux qui demeurent là. Ces religieux sont: R. S. Rose Gauthier, directrice, R. S. Pauline Lesage, secrétaire, R. S. Marguerite Beaumier, infirmière, R. S. Henriette Fagnan, responsable des services. Toutes font partie de la communauté des Soeurs de la Charité de Nicolet.

Joyeux Noël
Bonne, Heureuse et Sainte Année!
A TOUS NOS CLIENTS ET AMIS DE VICTORIAVILLE ET DE LA REGION!
P. E. DRAPEAU INC.
Marchand de chaussures.
73 Est. rue Notre-Dame VICTORIAVILLE Tél.: 752-4757

Bonne, Heureuse et Prospère Année!
à tous nos clients et amis.
PLANTE
DEPOSITAIRE DE BRIQUES DE TOUS GENRES. DRAINS AGRICOLES, TUILLES, ETC.
Venez visiter notre salle d'échantillons
481, rue Laurier Victoriaville 752-6814

Vœux les plus sincères à l'occasion de NOËL et de la Nouvelle ANNEE.
GF GAGNÉ & FILS LTEE
ENTREPRENEURS GÉNÉRAUX
8, rue Chevalier - Arthabaska, Que.
TEL.: 357-2270

Joyeux Noël et Bonne Année!
à tous nos clients et amis. Nous vous remercions sincèrement pour l'encouragement apporté en '70. Au plaisir de vous revoir en '71.
J.U. HOULE LTEE
Grossiste — Plomberie — Chauffage
Services municipaux
75 Boul. Sacré-Coeur, Victoriaville 752-4534

JOYEUX NOËL
Bonne et Heureuse Année!
Dr ARTHUR THIBAUT
MEDECINE GENERALE
28, boul. Carignan - VICTORIAVILLE - 752-2200

Que NOËL et la NOUVELLE ANNEE apportent à chacun la réalisation de ses desirs!
Dr J.-M. BOLDUC, M.D.
PEDIATRE
Bureau: 117 est. rue Notre-Dame VICTORIAVILLE 758-1277

La fête de Noël est un rappel à l'amour et à la Sérénité.
Que 1971 soit l'image fidèle de cet enseignement.
Paul Brunel Ltée VICTORIAVILLE
Pepsi-Cola

Meilleurs Vœux
à tous nos clients et amis à l'occasion de Noël et du Nouvel An!
JUTRAS, BELIVEAU, DALLAIRE
AVOCATS
117 est. rue Notre-Dame - Victoriaville
Tel.: 752-4539

Meilleurs vœux de la saison à toute notre clientèle
J. A. RACINE ENR.
VENTE et SERVICE
— Ressorts en spirale pour autos et camions
— Réparation générale — Service de remorquage
— Vente d'autos usagées de toutes marques
331, Est. Notre-Dame Victoriaville Tél.: 752-5125

Vœux de Joyeux Noël et Bonne Année à toute la population
COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC
Manufacturier de feuilles de placage
PAUL COTE, Gérant
Ave Pie X CP 400 VICTORIAVILLE Tel.: 752-4565

JOYEUSES FETES
Joie, Santé, Bonheur pour l'An 1971
Coopérative Fédérée de Québec
Fédérée
Roland Houle, gérant
Princeville

JOIE ET PAIX POUR NOËL ET LA NOUVELLE ANNEE...
Nous désirons remercier tous nos clients et amis pour la grande confiance qu'ils nous ont témoignée en 1970.
AUTOBUS DES BOIS-FRANCS LTEE
Hervé PROVENCHER, président
Daveluyville à Victoriaville, St-Sylvere, Ste-Gertrude, Ste-Marie, Lemieux, Trois-Rivières.
ASBESTOS TRANSIT INC.
Hervé PROVENCHER, président
Plessisville, Princeville, Victoriaville, Trois-Rivières via St-Valère, Ste-Eulalie, St-Wenceslas, St-Célestin, St-Grégoire.
PLESSISVILLE 362-2383
VICTORIAVILLE Terminus 752-5400

A tous nos clients et amis
JOYEUX NOËL HEUREUSE ET PROSPERE ANNEE!
Un merci sincère pour votre encouragement.
Plourde Auto Parts Co. Ltd.
Tél. 752-4551 • 752-4579
PIECES D'AUTOS, CAMIONS ET OUTILLAGE DE GARAGE
ATELIER SPECIALE DE MACHINERIE ET DE MECANIQUE
VICTORIAVILLE

Objectif 1971: mise en valeur des talents canadiens



Je souhaite.....

à mes concitoyens, la joie de vivre, le bien-être dans le travail, et la constante recherche d'un véritable bonheur.

Suy Bacon

député de Trois-Rivières à l'Assemblée Nationale

OTTAWA (PC)—Le président du Conseil de la radio-télévision canadienne, M. Pierre Juneau, affirme que cet organisme, de même que les radiodiffuseurs et les gouvernements, doivent s'occuper principalement de la mise en valeur de talents canadiens et de leur présentation à la radio et à la télévision au cours de 1971.

Au cours d'une entrevue, M. Juneau a ajouté que rien ne doit être négligé pour s'assurer que le système de radiodiffusion serve à faire connaître et à faire valoir des talents canadiens. Il précise que les propriétaires d'antennes communautaires de télévision doivent aussi se donner des studios de production.

Le président du CRTC voudrait aussi que les radiodiffuseurs n'augmentent pas le nombre des émissions importées, afin de laisser plus de place pour des émissions canadiennes.

M. Juneau, qui détient son poste depuis 1968, a déclaré qu'il est encore trop tôt pour connaître les effets des nouveaux règlements du Conseil sur le contenu canadien des émissions, entrés en vigueur plus tôt cette année.

Ces nouveaux règlements obligeaient la société Radio-Canada à présenter des émissions canadiennes pour au moins 60 pour cent de sa programmation.

Le réseau privé CTV a obtenu un délai de quelques mois, jusqu'au premier octobre 1972, pour se conformer au même règlement. Pour leur part, les stations radiophoniques devront s'assurer, à compter du mois prochain, qu'au moins 30 pour cent de toutes leurs émissions musicales soient consacrées à la musique canadienne.

M. Juneau a précisé que le CRTC étudiera à fond les répercussions de l'accroissement du

contenu canadien des émissions. Si, dans certains cas, il était prouvé qu'une station ne pouvait à cause de ce règlement diversifier sa programmation, le Conseil reviserait sa position.



Jean-Paul Chartray

Bonheur et Rejoissances pour tous les clients et amis à l'occasion de Noël et du Nouvel An.



Jean-Claude Boisvert

B.C. RÉFRIGÉRATION Enr.

Service et Vente sur toutes marques de réfrigérateurs COMMERCIAL — DOMESTIQUE AIR CONDITIONNÉ — OUVRAGE GARANTI.

605, BUREAU TROIS-RIVIÈRES Tél.: 374-4019 et 378-1048

Diminution des accidents

QUÉBEC (PC) — Le Québec a enregistré une forte diminution dans les accidents de la route durant le mois d'octobre dernier, comparativement au mois correspondant l'an dernier.

Dans un communiqué remis à la presse, le ministère des Transports, précise qu'on a compté 142 victimes de la route, soit 34 de moins qu'en octobre 1969.

Durant cette même période, la route a fait 3,693 blessés, soit 327 de moins qu'en octobre 1969, et une diminution de 1.138 accidents.

Pour cette période des Fêtes, le ministre Georges-E. Tremblay, invite les automobilistes à la plus grande prudence.

Père Noël mal pris

MASTERTON (Nouvelle Zélande) — Wally Palmer avait mis un costume de Père Noël hier et avait distribué un plein sac de bonbons à des enfants de Masterton, en Nouvelle Zélande. Mais au moment où le Père Noël s'en allait n'ayant plus de friandises, les enfants se sont jetés sur lui. Il a dû utiliser son merveilleux sac à jouets pour se frayer un chemin et sortir avec un costume déchiré.

Bébé de neuf mois étranglé par un ruban

YONKERS — La police de Yonkers dans l'état de New York rapporte qu'un bébé de neuf mois a été étranglé par un ruban qu'on lui avait attaché autour du cou et auquel pendait une cloche de Noël.

Le ruban s'est accroché à un des barreaux du lit et le bébé a été trouvé mort par ses sœurs. La mère, qui est infirmière, avait quitté l'appartement pour quelques minutes.

Etienne Lamontagne
OPTICIEN D'ORDONNANCES
375-2635
1065, rue ST-PROSPER TROIS-RIVIÈRES, Qué.
HEURES DE BUREAU { DU LUNDI AU VENDREDI { 9H. À MIDI / 1H. À 5H.30 / VENDREDI SOIR 7H. À 9H. / SAMEDI, FERMÉ TOUTE LA JOURNÉE

PLACE LE MARQUIS
LOGEMENT A LOUER
chauffé, très moderne, avec service de concierge
5 1/2 PIÈCES
INFORMATION:
935, De Mesy App. 2 Cap-de-la-Madeleine
376-4807



Le commandant, les officiers, les sous-officiers et les cavaliers du 12e RBC (M) vous souhaitent un...

Joyeux Noël

et une

Bonne Année

12e Régiment

blindé

du Canada

(milice)



Bonne Année!
Joie, Santé, Prospérité à tous...

TROIS-RIVIÈRES READY-MIX

Gaston Bourassa Ltee

Béton "Ready-Mix" et excavation ESTIME GRATUIT

Plan et bureau 1250, Père-Marquette

Trois-Rivières 375-4951

Plan No 1 - Trois-Rivières

Plan No 2 - Trois-Rivières



Joyeux Noël

Bonne et Heureuse Année Que 1971 vous comble du bonheur le plus complet.

Imprimerie Art Graphique Inc.
80, rue Latreille
Cap-de-la-Madeleine - Tél. 378-6135



JOYEUX NOËL

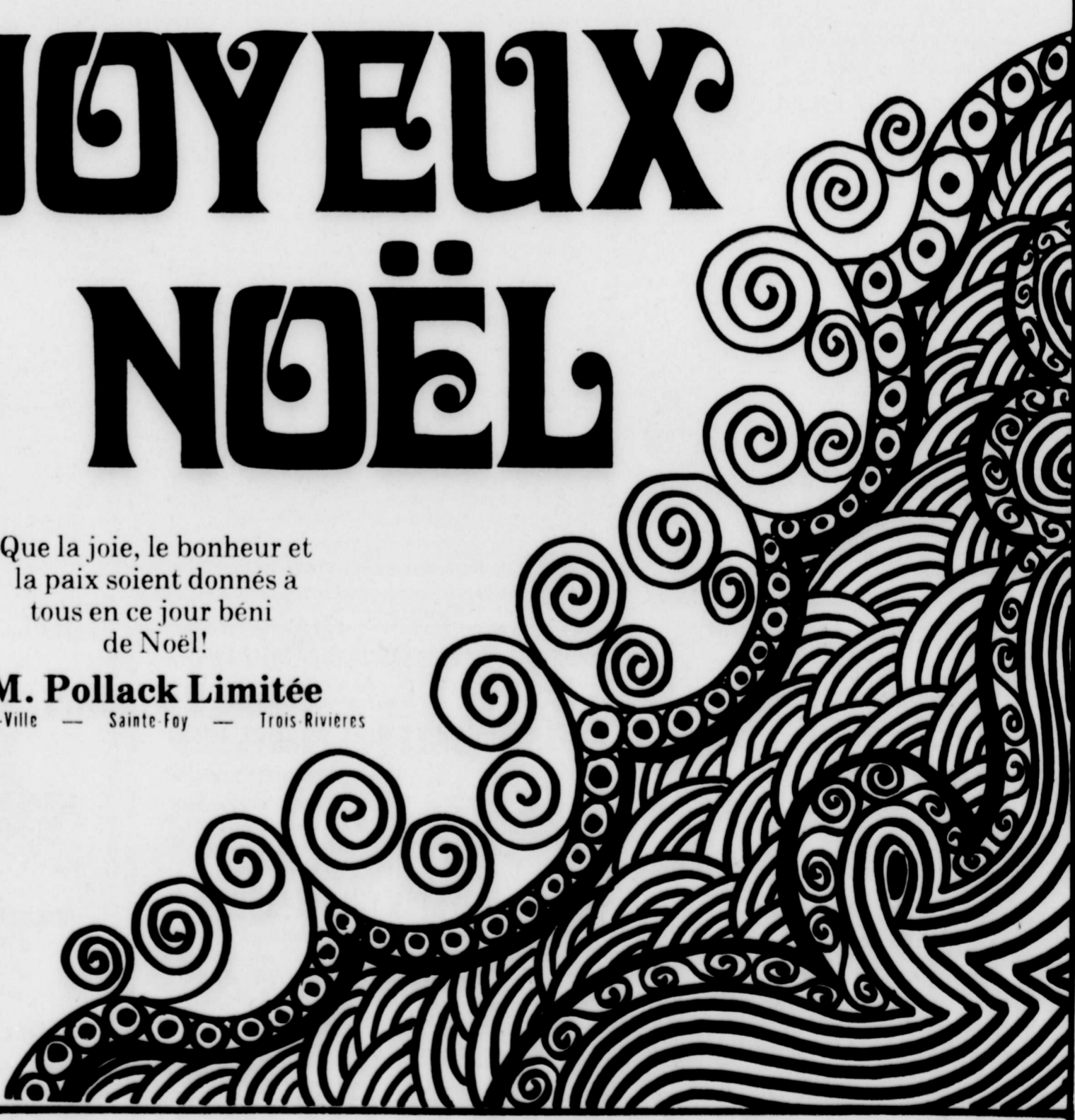
Que la joie, le bonheur et la paix soient donnés à tous en ce jour béni de Noël!

M. Pollack Limitée

Centre-Ville — Sainte-Foy — Trois-Rivières

A nos employés et à leurs familles, nous offrons nos **SOUHAITS TRADITIONNELS** de Santé et de Bonheur

Wabasso
LIMITÉE



Même à faire des déboursés supplémentaires pour la survie de la ligue Provinciale

Profit de \$3,419.12 chez les Aigles en '70

par Gaston PEPIN

Revenus et dépenses pour l'année 1970

Du gouvernement fédéral

Bourses d'athlétisme de \$1,000 à des étudiants

OTTAWA — Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, l'honorable John Munro, annonce qu'une bourse de \$1,000 sera versée à vingt étudiants canadiens qui se sont distingués tant au niveau des études universitaires qu'à celui de la compétition sportive.

Plus tôt cette année, 37 athlètes canadiens recevaient chacun une bourse de \$2,000 pour leurs succès sportifs sur la scène nationale et internationale.

Ces bourses de formation permettront aux récipiendaires de poursuivre parallèlement études supérieures et carrière sportive. Cette assistance financière est renouvelable pour une période n'excédant pas quatre ans, à condition toutefois que le candidat poursuive à la fois ses études post-secondaires, un programme d'entraînement intensif et le calendrier des diverses épreuves sportives. Il va de soi, qu'en acceptant cet appui financier, les récipiendaires s'engagent à respecter leur titre d'athlète amateur.

La liste des vingt récipiendaires se lit comme suit: Edward Arnott, St-John's; Walter Brennan, Palcentia, T.N.; Francis Sullivan, Southport, I.P.E.; Nancy Dunbrack, Halifax; Wayne Maxwell, Truro, N.E.; Claude Boudreau, Shédiac; Joyce Douthright, Gunningville, N.B.;

Paul Mazza, Hamilton; Paul Hughes, Toronto; James French et Paul Klie, Windsor; Jean-Marc Angrignon, Ottawa; Robert Syko et Anne Walton, Winnipeg; J.C. Schepers, Regina; Ronald Friesen et Bill Stevenson, Edmonton; André Claude, Vaudreuil; Michel Roy, Montréal et Pierre Dion, Québec.

Entraîneurs et instructeurs

Groupés au sein de l'Association des instructeurs du Canada

OTTAWA (PC) — Les entraîneurs et instructeurs sportifs seront dorénavant groupés au sein de "l'Association des instructeurs du Canada", a annoncé, hier, le ministre de la Santé nationale et du Bien-être, M. John Munro.

En vertu de ce titre officiel, l'AIC s'inscrit parmi les associations nationales qui, dans le cadre du programme fédéral d'assistance aux sports, reçoivent un appui financier du gouvernement.

C'est ainsi que la nouvelle association recevra une subvention de \$15,000 pour lui permettre d'amortir ses frais d'organisa-

tion dont le siège social sera au Centre administratif des sports, à Ottawa.

Le président du comité d'étude sur les sports au Canada, M. Harold Rea, a accepté la présidence de l'Association des instructeurs.

M. John Hudson l'un des entraîneurs les plus compétents dans le domaine de l'athlétisme au Canada, assumera les fonctions de directeur administratif.

Le mandat de la nouvelle association sera de valoriser la profession d'instructeur sportif, de définir un code d'éthique professionnel, notamment.

TROIS-RIVIERES — Malgré les déboursés supplémentaires que l'organisation des Aigles de Trois-Rivières eut à faire pour assurer la survie de la ligue Provinciale de baseball cette dernière saison, le bilan financier sur les opérations de la dernière saison nous révèle un profit.

C'est donc là une plume dans le chapeau du président-administrateur Fernand Bédard et de ses lieutenants de cette même organisation.

On sait que deux organisations, celles des Indiens de Québec et des Aigles de Trois-Rivières avaient à faire des déboursés supplémentaires au cours de la saison '70 pour assurer la survie de la ligue Provinciale. Les trois autres équipes du circuit Ellyson, n'ayant pas les rems assez forts financièrement, menaçaient à tout instant de se retirer de la ligue.

Si les deux organisations mentionnées avaient fait de ces menaces et n'avaient pas plié aux demandes du président Yvon Ellyson, bien que ce soit les administrateurs des Aigles et des Indiens qui aient offert leur support financier, les amateurs du Cœur du Québec auraient été ainsi privés de bon baseball.

C'est à la fois le deuxième et le dernier bilan des Aigles de Trois-Rivières dans la dernière saison de la ligue Provinciale que les dirigeants du baseball professionnel chez-nous nous produisent aujourd'hui.

On se rappellera que les Alouettes de Sherbrooke, les Royals de Drummondville et les Mineurs de Thetford-Mines faisaient également partie de la ligue Provinciale cette dernière saison.

Le bilan financier nous révèle donc un surplus d'opération de \$3,419.12 pour la saison '70.

Un coup d'oeil sur ce bilan nous fait voir que les admissions ont rapporté la somme de \$74,353.60; que les annonces sur la clôture et dans le programme ont rapporté un montant de \$6,435 et que la vente des billets de moitié-moitié, des programmes et au restaurant a rapporté \$57,690.85.

Par contre, les dépenses mentionnent \$41,776.50 en salaires

aux joueurs; \$3,792 en transport, \$5,159.36 pour l'équipement, uniformes, entretien, balles et bâtons, \$11,818 pour l'administration de la ligue, \$24,671.74 en dépenses au stade soit sur les côtés administration, loyer taxe d'amusement, entretien, réparations, vols, placiers, vendeurs et receveurs et les assurances.



Fernand Bédard

Une note toutefois à signaler est celle dans la remise du moitié-moitié. En effet, si l'organisation des Aigles a retiré un montant de \$9,958 de sa vente de moitié-moitié, elle en a déboursé \$5,167 quand en réalité elle aurait dû en déboursé \$4,979.

On sait, par contre, que les Aigles ont terminé la saison régulière en troisième position pour ensuite décrocher les honneurs de séries éliminatoires de fin de saison.

Revenus	
Admissions	\$15,005.60
Billets de saison	\$13,387.50
Loges	\$31,835.00
Générales	\$14,125.50
Mezzanines	\$74,353.60
Total	\$138,479.45

Dépenses	
Années	\$2,200.00
Clôture	\$3,060.00
Programmes	\$1,175.00
Diverses	\$6,435.00
Total	\$9,958.00
Moitié — Moitié	\$1,890.25
Ventes de Programmes	\$45,842.60
Ventes — Restaurant	\$138,479.45
Total	\$41,776.50

Joueurs	
Salaires	\$1,370.00
Entraîneurs et Ass. Entraîneurs	\$180.00
Premiers Soins et Médecins	\$3,792.00
Transport — Autobus	\$47,118.50
Total	\$53,460.50

Restaurant	
Achats	\$19,937.13
Salaires	\$4,276.49
Total	\$24,213.62

Ligue	
Franchise	\$800.00
Administration	\$7,653.00
Arbitres, Rain out, Amendes	\$3,365.00
Total	\$11,818.00

Stade	
Administration	\$8,785.50
Loyer	\$2,875.50
Taxe d'amusement	\$7,819.54
Entretien, Réparations, vols	\$1,248.50
Placiers, vendeurs, receveurs	\$3,547.70
Assurances	\$395.00
Total	\$24,671.74
Camp d'entraînement et retour	\$7,218.77

Administration	
Papeterie et impressions	\$1,306.38
Annonces, publicité, jackets, etc.	\$3,993.00
Intérêts et frais bancaires	\$68.70
Téléphones, télégrammes, timbres	\$1,228.39
Réceptions et réunions, frais voyage	\$2,376.87
Licence	\$720.00
Remise Moitié — Moitié	\$5,167.00
Total	\$14,860.34
Excédent des revenus sur les dépenses	\$3,419.12



Un George Arnold fort déçu

Le "pro" George Arnold, du club Ki-8-Eb de notre ville, semble bien déçu, et qui ne le serait pas, de manquer un coup roulé par quelques pouces seulement dans le tournoi de bonne entente qui vient de se terminer aux Bermudes.

CONSEILS DE BOBBY ORR LANCERS ET LANCERS DU POIGNET



(Tête haute et corps incliné en direction du lancer)

Les bons bras sont le clé des bons lanceurs. Une manière facile de renforcer vos poignets et vos bras est de serrer une balle de caoutchouc avec les mains. Ne vous servez pas d'une balle du genre employé dans le jeu de la crosse, mais d'une balle un peu moins dure. Presser un overcasser à main est également très bon. Contrairement aux autres exercices, vous pouvez presser une balle de caoutchouc en regardant la télévision ou en étudiant. Cet exercice pourtant simple, souvent fois répété, donnera des résultats surprenants. Les jeunes joueurs devraient surtout effectuer des lancers du poignet. Le lancer-frappe de Bobby Orr peut paraître spectaculaire à la télévision, mais son meilleur lancer est encore celui du poignet. Plus de points sont comptés par un lancer du poignet que par n'importe quel autre genre de lancers. Etant jeune, je pratiquais mes lancers du poignet dans le sous-sol avec une balle. Il est parfois difficile de passer beaucoup de temps sur les patinoires des villes à cause des odeurs excessivement remplies. Raison de plus de pratiquer vos lancers dans un sous-sol. Essayez et perfectionnez les lancers bas. Pour le gardien de but c'est le genre de lancer le plus difficile à arrêter. Eddy Johnston un de nos gardiens me dit que les lancers bas venant du poignet est plus difficile à arrêter que le plus dur lancer-frappe. Avant d'effectuer le lancer du poignet, assurez-vous que votre poids est sur le pied avant et la tête haute, inclinez vous dans le sens du lancer et suivez la trajectoire de l'élan. Le Hockey est comme tout autre sport, la trajectoire qui résulte d'un lancer doit être observée.



"Citron", voiture de courses de Roger Brière

"Citron", tel est le nom de la voiture que conduira le coureur Roger Brière, ce dernier est confiant par contre que le nom de "citron" ne sera pas synonyme de malchance.

Le Colisée sera FERME le 26 déc. et le 2 janv.

Donc il n'y aura pas de patinage artistique ou de patinage libre.

Service des Loisirs de Trois-Rivières

A L'OCCASION DES FETES

nous désirons exprimer à tous nos employés, notre gratitude pour leur coopération et leur serviabilité. Durant l'année qui s'achève, nous leur souhaitons, ainsi qu'à leur famille et à tous nos concitoyens un Joyeux Noël, une Bonne et Heureuse Année.

FERGUSON ATLANTIC LIMITED
3200, CHAMBERLAND TROIS-RIVIERES, Qué.

En roulant ma boule

Records chez les hommes

Plus haut simple masculin: 203, M. Alex Garceau, 11 nov. 1970.

Plus haut triple masculin: 507, M. Luigi Rondeau, 2 déc. 1970.

Records chez les dames

Plus haut simple féminin: 203, Mme Gilles Montour, 11 nov. 1970.

Plus haut triple féminin: 466, Mme Jean-Marie Prudhomme, 25 nov. 1970.

Moyennes chez les hommes

PJ	PIN	MOY.
1. Desjardins, G.	30	43000 143
2. Roch, N.	24	3320 138
3. Rivard, F.	33	4493 136
4. Paillet, E.	33	4394 133
5. Rondeau, L.	33	4360 132
6. Garneau, J.	30	3902 130
7. St-Louis, P.	15	1946 129
8. Leblanc, J.	30	3864 128
9. Cantin, G.	30	3859 128
10. Laroche, G.	27	3422 126

Moyenne chez les dames (9 déc. 1970)

PJ	PINS	MOY.
1. Turbide, Mme J.P.	33	4269 129
2. Prudhomme, Mme J.-M.	33	4244 128
3. Leblanc, Mme J.	33	4165 126
4. Rondeau, Mme L.	33	4151 125
5. Levasseur, Mme G.	27	3069 113
6. Duval, Mme H.	33	3701 112
7. Montour, Mme G.	33	3650 110
8. Cantin, Mme A.	33	3609 109
9. Grignon, Mme R.	33	3519 106
10. Ricard, Mme R.	33	3469 105

Position des équipes

PJ	PG	PP	PINS	PTS
1. T.V. Motel	33	23	10	19047 31
2. Rest. Capri	33	24	9	19010 31
3. Caisse Pop. SCS	33	21	12	18609 27
4. Lamy Prélarts	33	20	13	18418 26
5. Gagnon Sun.	33	18	15	18621 25
6. A et W Root B.	33	18	15	18196 23
7. Phar. Houde	33	16	17	18999 22
8. Laurent Savoie	33	16	17	18557 22
9. Cantine Mobile	33	15	18	18163 22
10. Motel Montclair	33	12	21	18939 19
11. Babin Const.	33	13	20	17794 17
12. M. Roberge	33	11	22	17687 15
13. Soc. St-Jean Bapt.	33	12	21	17687 15
14. Fréchette Auto. B.	33	12	21	17941 14

Souhails sincères

Cette période joyeuse est une occasion pour nous de souhaits. Joyeux Noël et Bonne Année à tous les sportifs de chez-nous, clients et amis.

ROGER LEMYRE INC.
Articles de chasse, pêche, etc.

1793, Royale Trois-Rivières 378-4242

sport / sud



C'est l'équipe du capitaine Léon Provencher qui a remporté les honneurs du bonspiel Melcher's au club de curling Laurier de Victoriaville. A la gauche de M. Provencher on reconnaît le capitaine de l'équipe gagnante dans le consola-

tion. Roland Lavoie, finaliste dans la classe principale et Fernando Gagné, finaliste dans le consolation. Le représentant Melcher's pour la région est M. Pierre Beaulac. (Photo LeRo).

Le club "Bécancour" aura son rallye "sous zéro" le 27

BÉCANCOUR (R.L.) — Le Club Automobile de Bécancour Inc. tiendra son rallye "sous-zéro", dimanche, le 27 décembre, alors que sera en jeu le championnat du club pour la présente année.

Cette épreuve annuelle se fera à sa seconde année et est réservée aux membres seulement. L'organisation technique du rallye a été confiée à Jean Blanchette, du CASN, de Nicolet.

On prévoit qu'une soixantaine de voitures prendront le départ des 1h30 de l'après-midi, au restaurant Le Bécancour, à Bécancour, pour participer à cette épreuve qui s'effectuera sur une distance approximative de 75 milles sur des routes glacées.

Le championnat du club sera en jeu et les vainqueurs dans les deux catégories, experts et novices, pourront se mériter les superbes trophées offerts par M. Raymond Côté, propriétaire du restaurant Le Bécancour.

L'arrivée des participants s'effectuera au restaurant Le Bécancour où doit avoir lieu un souper et la remise des divers trophées et prix aux plus méritants.

Une soirée intime suivra cette cérémonie au restaurant Le Bécancour. Ce rallye avait obtenu un immense succès, l'an dernier, et il est à prévoir que l'organisation de cette année saura égaler

ser le succès de leurs prédécesseurs.

Soirée de Noël

Comme la plupart des membres du CAB passent la Noël dans leurs familles respectives, le comité des loisirs du CAB a pensé organiser une soirée à l'intention de tous les membres, qui se tiendra mercredi soir, le 30 décembre, au local du club, à Bécancour.

Un dépouillement d'arbre de Noël est prévu et du plaisir pour tous. Un copieux buffet, préparé par les mains habiles de Mme Huguette Baribeau, sera servi à l'issue de cette fête intime pour tous les membres et leurs compagnies.

Enfin, les talents locaux, recrutés parmi les membres du club, se produiront lors de cette soirée. La principale organisatrice de cette fête est Mme Huguette Baribeau.

Circuit juvénile

Une victoire du Deschaillons

NICOLET (C.M.) — Le club Deschaillons du circuit juvénile de la Rive-Sud a décroché un triomphe de 6 à 3 sur Pierreville. Par suite de ce gain l'équipe Deschaillons prend une avance de quatre points sur leur adversaire au quatrième rang.

Raymond Baudet a été le meilleur franc-tireur des gains avec trois buts et deux mentions d'assistances. Jacques Fournier (1-3), Gilles Neault et Gilles Fournier ont marqué les autres filets. Pierre Héroux avec une paire de buts a été le meilleur du Pierreville. Alain Pelissier a inscrit l'autre.

Baieville a disposé du Nicolet par 8 à 2. Denis Benoit a été le meilleur compteur des siens avec deux buts. Daniel Lemire, Claude Lemaire, Claude Pelletier, André Manseau et René Courchesne ont compté les autres filets. Benoit Laroche et Louis Bégin ont marqué les buts des vaincus.

Samedi

Pee-Wee

1h15 — Nicolet (Castors) vs Baieville
1h15 — Nicolet (Étincelles) vs Gentilly
1h30 — Pierreville vs St-Grégoire.

Bantam

2h30 — Nicolet (Opt) vs Baieville
2h30 — Nicolet (FX Gagné) vs Gentilly
3h — Pierreville vs St-Grégoire.

Midget

2h — Pierreville vs St-Léonard
3h45 — Nicolet vs Baieville
3h45 — Nicolet (Paradis) vs Gentilly.

Dans la ligue Commerciale Molson

L'équipe Carignan-Textaco garde la première dans la section "A"

VICTORIAVILLE (B.A.) — La première moitié de la saison est maintenant écoulée dans la division "A" de la ligue commerciale Molson du président Raymond Vaillancourt.

On constate que la lutte a été très chaude, surtout pour les trois dernières positions. Le Carignan-Textaco, qui est en tête avec 12 points grâce à cinq victoires n'a subi qu'une seule défaite, soit aux mains du Demers et Hamel. Il a annulé à deux reprises, contre le Godbout et le Demers et Hamel.

D'autre part, le Guy St-Pierre et le Demers et Hamel se retrouvent sur un pied d'égalité après huit parties avec sept points en seconde place, cinq points derrière le Carignan. Les deux équipes ont remporté chacune trois victoires, subi quatre défaites et annulé une fois. Enfin, le Godbout ferme la marche avec six points grâce à deux

victoires, deux matches nuls et quatre défaites.

Le record le moins enviable du circuit revient toutefois au Guy St-Pierre qui a amassé 154 minutes au cachot en huit rencontres, soit une moyenne de 19.25 par partie. Il devance de loin le Carignan qui a expié pendant 110 minutes. Le Demers et Hamel s'est vu décerner 101 minutes de punitions tandis que le Godbout en récoltait 94 minutes.

La seconde moitié de saison promet d'être très active dans la division "A". On connaît déjà la grande rivalité qui existe entre les instructeurs du Carignan et du Godbout.

Classement
pj pg pp pn bp bc pu pts
Carignan 8 5 1 2 46 37 110 12
G. St-Pierre 8 3 4 1 36 48 154 7
Demers et Hamel 8 3 4 1 42 101 7
Godbout Auto 8 2 4 2 49 38 94 6

b pas tot pun.

D. Perreault St-P.	15 7 22 20
J.L. Croteau Car.	14 7 21 22
M. Pépin Gog.	11 8 19 14
R. Longchamps Car.	10 9 19 2
P. Bellemare God.	8 10 18 12
R. Plourde St-P.	7 10 17 24
M. Beauchesne God.	8 8 16 2
J. Dumont D-H.	8 7 15 0
J.P. Salvail Car.	2 10 12 14
G. Hébert D-H.	6 5 11 0
M. Perreault St-P.	3 8 11 28

Le plus de buts: Denis Perreault du Guy St-Pierre avec 15; le plus de passes: Pierre Bellemare du Godbout, René Plourde du Guy St-Pierre Auto et Jean-Paul Salvail du Carignan avec 10. Le plus puni: Paul Gosselin du Demers et Hamel avec 29 minutes.

Dans la division "B"

Le restaurant Belvu est au premier rang dans la ligue Commerciale Molson

VICTORIAVILLE (B.A.) — Comme dans la division "A", la première moitié de saison de la division "B" de la ligue commerciale de hockey Molson a pris fin la semaine dernière. La reprise des activités du circuit est prévue pour le 4 janvier.

C'est une lutte à finir qui débutera alors puisque le Restaurant Belvu mis à part, les trois équipes du circuit sont sur un pied d'égalité. Le Belvu possède onze points en tête, soit quatre de plus que les autres équipes. Le Belvu et le Huron se parta-

gent la première place du point de vue défensif avec seulement 20 buts contre, soit une moyenne de 2.50. Ils sont suivis du Cormier avec 26 buts pour une moyenne de 3.25 et du Trois-Rivières Auto avec 33 buts, soit une moyenne défensive de 4.12.

Du côté offensif, le Belvu domine avec 41.2 de moyenne, suivi du Cormier avec 31.2, Trois-Rivières Auto avec 3.00 et Huron avec 2.37.

Le record le moins enviable du circuit, celui des pénalisations revient au Cormier qui cumule 111 minutes au cachot. Le Trois-Rivières Auto et le Huron ont été punis pendant 98 minutes, et le Belvu pendant 78 minutes.

Classement

pj pg pp pn bp bc pu pts	
Rest. Belvu	8 3 4 1 25 26 111 7
Cormier Ltée	8 3 4 1 24 33 98 7
T.-R. Auto	8 3 4 1 19 20 98 7
Huron	8 3 4 1 19 20 98 7

Compteurs

b pas tot pun	
G. Provencher Corm.	5 5 10 0
N. Dubreuil Belvu	7 2 9 4
N. Côté T.A.	5 4 9 4
A. Arseneault Huron	5 3 8 2
R. Villeneuve Belvu	3 5 8 16
P. Deschambeault Belvu	2 6 8 4
Y. Beauchesne Huron	3 4 7 8
R. Belleau Corm.	3 4 7 10
R. Lemieux TA	3 4 7 8
S. Galand Belvu	4 2 6 4
J. Therrien TRA	3 3 6 0
R. Tourigny Corm.	3 3 6 6
J.C. Verville Huron	2 4 6 9

Le plus de buts: Normand Dubreuil du Belvu avec 7.
Le plus de passes: Pierre Deschambeault avec 6, du Belvu.
Le plus puni: Normand Bergeron du Cormier avec 26 minutes au cachot.

L'équipe Contrecoeur domine dans la ligue Continentale Richelieu

SOREL (C.M.) — L'équipe Contrecoeur continue son allure dans la ligue intermédiaire de hockey Continentale-Richelieu du président Gérard Capistran. Cette équipe a un record de 15 gains contre deux nuls depuis l'ouverture du calendrier suivi du Yamaska, Ste-Anne, St-Robert et St-Roch.

Chez les francs-tireurs du circuit, c'est Alain Chrétien qui domine avec 27 buts et 19 aides pour un total de 17 points. Maintenant voici ces statistiques:

Ligue de hockey Continentale Richelieu circuit O'Keefe

Classement en date du 21 décembre 1970

pj pg pp pn pp pc pts	
Contrecoeur	17 16 2 87 35 32
Yamaska	17 7 7 3 60 56 17
Ste-Anne	17 6 7 4 59 60 16
St-Robert	16 5 11 0 47 69 10
St-Roch	17 3 11 3 43 76 9

Chez les compteurs

b a pts	
A. Chrétien Cont.	27 19 46
P. E. Giard Cont.	11 23 34
G. Perrault Cont.	14 19 33

E. Bergeron Yam	10 9 25
B. Bond Ste-Anne	8 15 23
G. Léveillé Yam	20 12 22
R. Gagné Ste-Anne	7 15 22
P. Gosselin Cont.	9 11 20
C. Léveillé Yam	6 13 19
R. Léveillé Yam	6 12 18
B. Gagné Ste-Anne	6 12 18

Dimanche soir dernier deux parties très serrées
Ste-Anne 1 vs Yamaska 1
Contrecoeur 1 vs St-Roch 0
Prochain programme double:
Dimanche soir prochain, le 27 décembre 1970.
St-Roch vs St-Robert
Ste-Anne vs Contrecoeur

JOYEUX NOËL
et remerciements sincères aux adeptes de la location "Tilden"

Vendredi 5 p.m. au Lundi 9 a.m.
Essence, huile et assurance complises.

TILDEN
auto-location
855, Lavendrye
375-6263



A tous les automobilistes, sportifs, amateurs de camping et de voyage

La Direction et le Personnel de Championnons Maison Mobiles Inc. offrent leurs vœux de JOYEUX NOËL et HEUREUSE ANNÉE

J.-Real Piché, président
Adrien Tardif, comptable
Maurice Lefebvre, spécialiste en chauffage
Luc Fleurant, service général
Rejean Cartier, commis vendeur

Notre plus grand souci est de mieux vous servir

NOTRE DEVISE POUR 1971 A VOTRE SERVICE

Nous croyons avoir atteint l'objectif que nous nous étions fixé en 1970 qui était d'offrir à nos clients le confort et le meilleur service.

CHAMPIGNON maisons mobiles INC
ROUTE MARIE-VICTORIN (les 40)
NICOLET

Nos prix sont les plus bas et défient toute compétition.

VENTE et SERVICE
293-5950

Au basketball L'Inter-CEGEP sera présenté à Sherbrooke les 28-29 et 30

Le tournoi de basket-ball Inter-CEGEP qui avait connu un succès impressionnant l'an dernier se tiendra à nouveau à l'Université de Sherbrooke, cette année, plus précisément les 28, 29 et 30 décembre. Un total de huit équipes sont en lice pour cette compétition et toutes les rencontres seront disputées au gymnase de la Faculté d'Arts de l'Université de Sherbrooke.

Les équipes participantes sont le Séminaire de Sherbrooke ainsi que les CEGEP de Sherbrooke, Thetford-Mines, Victoriaville, Rosemont, Victoriaville, Trois-Rivières et Haute-Rive, Haute-Rive, Victoriaville et Thetford-Mines en sont à leur première présence à ce tournoi qui couvre maintenant une grande partie du Québec.

Un trophée sera remis à l'équipe gagnante ainsi qu'une plaque-souvenir à chacun de ses membres. Les cinq meilleurs joueurs du tournoi et le joueur jugé le plus utile se verront remettre également un trophée.

Le CEGEP de Rosemont, dirigé par un ex-porte-couleurs de l'Université de Sherbrooke, Clément Bessette, avait remporté les honneurs du tournoi l'an dernier. Rosemont avait défait le CEGEP de Limoilou en finale au compte de 53-43. Les vainqueurs avaient auparavant vaincu Shawinigan 67-51, Joliette 81-47 et le Séminaire de Sherbrooke 108-34. Limoilou avait atteint la finale grâce à des victoires de 51-41 contre Trois-Rivières, 58-57 contre Sherbrooke et 52-43 contre Bois-

de-Boulognes. Le tournoi est organisé par le Service des Sports de l'Université de Sherbrooke en collaboration avec la Fondation Athlètes et M. Laurent Biron, directeur des résidences à l'Université de Sherbrooke. La compétition est sanctionnée par la Fédération de Basketball du Québec et par l'association régionale dont le président est M. Jacques Gagné.

Le rink Léon Provencher gagne les honneurs du Melchers

VICTORIAVILLE (R.L.) — C'est la formation du skip Léon Provencher qui a décroché les grands honneurs du bonspiel Melcher's au club de curling Laurier de Victoriaville. L'équipe gagnante groupait également Guy Lessard, Yvon Poudrier, Jocelyne Dubois.

En finale, l'équipe Léon Provencher a défait celle du capitaine Jim Ro qui groupait Jacqueline Labbé, J. H. Tardif et Monique Saint-Cyr. Dans le consolation, l'équipe Rolland Lavoie qui comprenait Jeanne Camiré, Paul Ramsay et Lise Poudrier a défait celle de Fernando Gagné avec Thérèse Deschênes, Jacques Beaulac et Suzanne Beaulac.

Dindes et bouquets

D'autre part, le bonspiel dindes et bouquets qui était commandité par Thiro Construction et Beauchesne et Frère a été remporté par la formation de la recrue Ena Roy et groupant Jacqueline Labbé, Roch Labrecque et Monique Saint-Cyr. En finale l'équipe Ena Roy a eu raison de celle de Jacques Boisvert, Roger Doucet, Roger Houle et Diane Huppé.

Dans le consolation, c'est la formation du skip Rolland Lavoie et groupant Thérèse Deschênes, Jean Vézina et Huguette Houle qui a remporté les honneurs en défaisant la formation de Victor Martin, Ubald Martin, Germaine Gervais Morin et Nicole Gagné.

Une centaine de membres du club de curling Laurier ont assisté samedi à la soirée des fêtes de cet organisme.



Meilleurs Vœux

à l'occasion de Noël et du Nouvel An!

A. Belhumeur & Fils Enr.

METAL DE REBUT
1291, 10e Rue
Trois-Rivières

Meilleurs Vœux
de Noël et Bonne Année à tous nos membres et à leurs amis.

CLUB DE CURLING

To Our Members and their Friends

630, Ste-Ursule
Trois-Rivières